

Assurance de Prêt Immobilier :

un nouveau partenariat stratégique entre CAFPI et Magnolia.fr

CAFPI et Magnolia.fr, leaders du crédit immobilier et de l'assurance de prêt, sont très heureux d'annoncer leur partenariat. Celui-ci a pour objectif de mettre leurs forces en commun afin de proposer à tous les clients emprunteurs de CAFPI, dès le 1^{er} août 2022, les meilleures offres en assurance de prêt immobilier. Cette alliance stratégique s'inscrit en pleine ouverture du marché de l'assurance emprunteur avec la promulgation récente de la loi Lemoine qui permettra aux nouveaux emprunteurs, dès le 1^{er} juin, de changer à tout moment d'assurance emprunteur pour bénéficier de meilleures garanties à moindre coût.

Ce partenariat de deux leaders du courtage de crédit et de l'assurance de prêt permettra de proposer aux clients une offre de service en assurance de prêt via l'outil « SimulAssur », développé par Magnolia.fr. Cet outil sera mis à disposition des entrepreneurs-courtiers de CAFPI pour conseiller leurs clients sur les garanties les plus adaptées, aux meilleurs tarifs. « SimulAssur » est un outil digital de premier rang permettant de rendre la souscription d'une assurance de prêt immobilier aussi simple, fluide et transparente qu'elle doit l'être.

« CAFPI a de très fortes ambitions en crédit immobilier et en assurance-emprunteur, ce partenariat avec Magnolia s'inscrit donc dans la droite ligne de nos ambitions pour 2022 et les années à venir ! » souligne Olivier Lendrevie, président de CAFPI.

« Le Groupe Magnolia.fr est très heureux de nouer ce partenariat avec CAFPI. Notre MarketPlace full digital mis à disposition du plus important courtier en crédits immobiliers Français est le moyen d'offrir à tous les emprunteurs le meilleur contrat en assurance de prêt. Avec une expérience utilisateur ultra qualitative et optimisée, CAFPI apportera à ses emprunteurs un service client optimisé aussi bien sur le plan tarifaire qu'au niveau des garanties. » explique Gérald Loobuyck, Président Fondateur du groupe Magnolia.fr.

Ce partenariat permet de proposer le meilleur en termes d'assurance de prêt à chaque futur propriétaire : une expérience utilisateur de premier rang, une qualité et une compétitivité de l'offre, de nombreux services exclusifs (un parcours de santé ultra simplifié pour un ensemble de contrats, un service performant de résiliation contrats totalement clé en main...) et un accompagnement de qualité par des experts.

La promulgation récente de la loi Lemoine permet une ouverture à la concurrence accrue sur le marché de l'assurance-emprunteur. Ainsi, il était naturel pour CAFPI et Magnolia.fr – leaders historiques du marché depuis plus 50 ans pour l'un et plus de 20 ans pour l'autre – d'anticiper un tel bouleversement.

« Compte tenu des taux bas et de l'accélération prochaine de la concurrence sur le marché de l'assurance prêt immobilier, l'association du savoir-faire de nos entrepreneurs-courtiers et de Magnolia.fr paraît pertinente pour transformer ce marché. » selon Olivier Lendrevie, président de CAFPI.

CAFPI en bref :

Leader du marché des courtiers en crédits, CAFPI est présent dans toute la France, via ses 240 agences en propre, pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2021, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers auprès de 150 banques et assureurs partenaires, à des conditions particulièrement avantageuses. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque plus de 35 % des crédits en France se font via un courtier. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).

A propos de L'insurtech Magnolia.fr : la Marketplace Leader de l'Assurance de Prêt sur internet

Depuis 20 ans, le groupe Magnolia maintient sa place de Marketplace Leader de l'Assurance de Prêt 2.0 en proposant à ses clients B2C et B2B les meilleures offres du marché (Axa, Générali, Metflie, Swiss Life, Cardif...) via un comparateur en Assurance de Prêt ultra performant et un accompagnement d'experts de qualité. Cette **Insurtech** développe également son expertise en santé en offrant à ses clients le même service via un comparateur ouvert, proposant une dizaine de contrats de complémentaire santé et via son service client d'exception. Chaque année, via ses sites, plus de 260.000 demandes de simulation sont traitées par ses 100 experts en assurance. Ils guident les utilisateurs dans leurs choix afin de leur permettre de réaliser d'importantes économies tout en bénéficiant de meilleures garanties. Pour plus d'informations : <http://www.magnolia.fr>